

Animatrice



Qu'est-ce que ce métier ?

Mme C. est **Animatrice**, elle se charge des tâches administratives : réalisation des budgets, gestion de montage de dossiers et également les dossiers pour la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), le Conseil Général et la MSA (Mutuelle Sociale Agricole).

Le quotidien :

Mme C. s'occupe donc des tâches administratives. Et elle organise et anime aussi des séjours de vacances pour enfants et adolescents.

Les formations :

Pour devenir animateur enfant, il faut avoir au moins le **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Il n'y a pas de condition de diplôme pour s'inscrire à la formation générale, mais il faut avoir 17 ans révolus.

Le BAFA se compose d'un stage général de 8 jours

(principalement axé sur la théorie) suivi d'un autre stage de 14 jours (sur le terrain).

Le **BAPAAT** (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant animateur Technicien) est un diplôme national de niveau CAP. C'est le premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'animation.

Possibilités d'évolution :

Après 5 années d'expérience, les animateurs peuvent préparer le **DSTS** (Diplôme Supérieur en Travail Social). En continuation, ils ont la possibilité de passer le **DE-DPAP** (Diplôme d'Etat de Directeur de Projet d'Animation et de Développement) qui atteste d'une qualification professionnelle pour la conception, la mise en œuvre de la gestion des politiques d'animation et de développement menées par les structures sportives, sociales ou culturelles.

Les qualités requises :

Le plus important est d'être présent, respectueux, calme et de faire preuve de rigueur et de patience.

Les meilleures conseils :

Il faut avoir minimum son **BAC**. Être toujours disponible, avoir beaucoup de créativité, être à l'écoute des enfants.

Morgane Le Bourgeois 4B

